



INSA

Orientation

Accueil - Information

A qui s'adresser ?

INSA de Rouen - Service Formation Continue

685 avenue de l'Université - 76801 Saint-Etienne-du-Rouvray

Tel: 02 32 95 98 62

Contact : Myriam GUILBAUD, Elise LEFRANCOIS

Email : entreprises@insa-rouen.fr

www.insa-rouen.fr

Pour quelles certifications ?

Ingénieur INSA

Spécialités concernées :

- **Travail des matériaux - Laboratoire**

Chimie fine et ingénierie

Génie des procédés

- **Métiers du tertiaire**

Architecture des systèmes d'information

- **Mécanique**
Mécanique
- **Electricité-Electronique-Energie**
Energétique et propulsion
- **Sciences**
Génie mathématiques

Déposer sa demande - La recevabilité

Nature de l'expérience prise en compte

Le candidat doit justifier d'au minimum 1 an d'expérience en lien direct avec le diplôme visé et apporter la preuve qu'il a acquis, à travers ses activités professionnelles ou extra-professionnelles, les connaissances et les compétences requises.

Contenu du dossier de recevabilité

- Description des acquis de la formation
- Description des acquis de l'expérience professionnelle et extra-professionnelle
- Motivations et projet
- Attestations justifiant des informations transmises

Se préparer à être évalué - Les modalités d'évaluation

Mode d'évaluation et descriptif de l'évaluation

- Dossier décrivant les acquis de l'expérience en lien avec le référentiel de compétences du diplôme ;
- Rapport portant sur un projet de niveau ingénieur réalisé au cours de l'expérience ;

- Entretiens spécialisés avec 3 experts (un expert des sciences humaines et 2 experts de la spécialité visée).

Quel accompagnement ?

Pas de prestation d'accompagnement proposée. Le candidat est suivi et conseillé tout au long de sa démarche par un référent pédagogique de la spécialité visée et un conseiller VAE.

Valider son expérience - Le jury

Qui sont les membres du jury ?

Le jury de validation des acquis de l'expérience est présidé par le directeur d'établissement, qui peut déléguer cette fonction au représentant VAE de l'établissement (ou à son représentant).

Il est composé de six à huit personnes, nommées par le chef d'établissement sur proposition du directeur de spécialité ou de son représentant, dont au moins :

- Le directeur de l'INSA de Rouen ou son représentant,
- Le directeur des formations ou son représentant,
- Le directeur du département de spécialité ou son représentant, ainsi qu'au moins un enseignant-chercheur ou enseignant de la spécialité du diplôme visé par le candidat,
- Le directeur du département des humanités, ou un enseignant le représentant,
- Au moins deux représentants du milieu professionnel, dont un expert de la spécialité visée par le candidat.

Fonctionnement et calendrier

Pas de calendrier préétabli - Consulter l'INSA.

Poursuivre le projet

Le jury se prononce alors, après délibération, sur l'étendue des connaissances et aptitudes acquises, et en cas de validation partielle, sur la nature des connaissances

et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

Le conseiller VAE présente au candidat les préconisations du jury (formation, expérience complémentaire, compléments au dossier ou au rapport) et le conseille dans la poursuite de ses démarches.

Le coût

- Etude du dossier : gratuit
- Avis de recevabilité : 150 €
- Constitution du dossier de preuve sans accompagnement par des experts : 1 390 €
- Constitution du dossier de preuve avec accompagnement par des experts (15h d'accompagnement fractionnables et sur rendez-vous) : 2 890 €
- Entretien avec le jury VAE : compris dans les tarifs ci-dessus